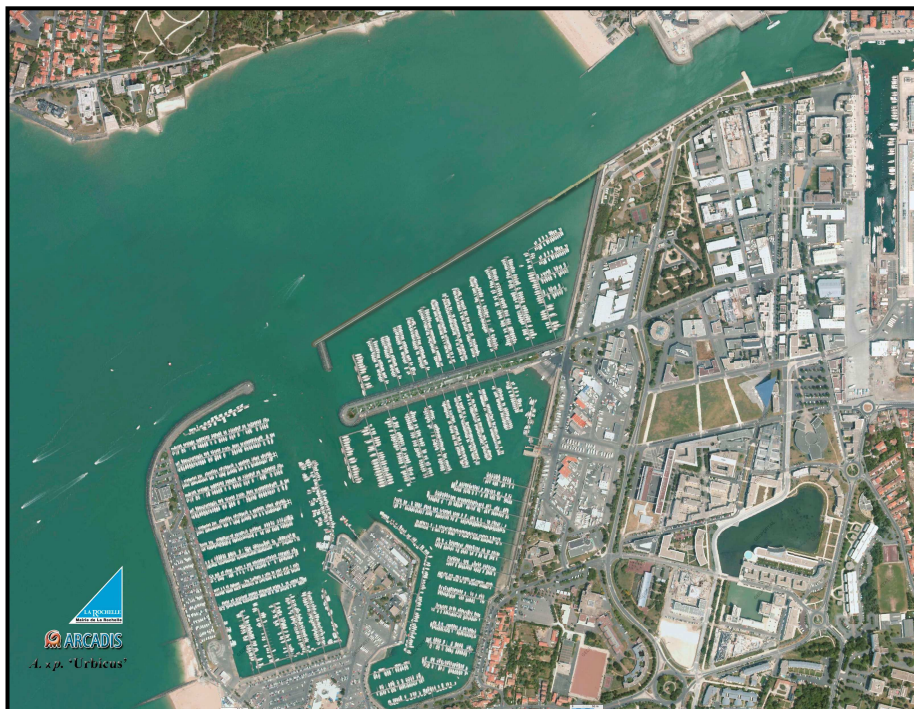


## **Extension du Port de plaisance de La Rochelle : un projet exemplaire**

**Le Projet d'extension du Port de plaisance de La Rochelle vient d'être récompensé dans le cadre de l'appel à projets pour des ports de plaisance exemplaires mise en place par le Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.**

**La remise des prix a eu lieu jeudi 17 juin 2010 à 12 heures, à Paris, Hôtel de Roquelaure, boulevard Saint-Germain, en présence de Dominique Bussereau, Secrétaire d'État chargé des Transports et Catherine Chabaut, chargée de mission « Nautisme et Développement durable » au Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.**

**La ville de La Rochelle est très honorée de l'obtention de ce label d'exemplarité qui vient récompenser et soutenir un projet de grande envergure, de haute qualité et très attendu.**



Projet d'extension du Port de plaisance de La Rochelle

**Contact Presse : Anne Michon – 06 17 01 43 72 – [anne.michon@agglo-larochelle.fr]**  
**Cabinet du Député-Maire de La Rochelle,  
Président de la Communauté d'Agglomération**

## **La double vocation de l'appel à projets**

Considérant que le développement des ports de plaisance est un **enjeu écologique et économique capital** pour les collectivités territoriales portuaires, maritimes ou fluviales, **l'appel à projet pour des ports de plaisance exemplaires a pour objectif de soutenir financièrement les projets qui contribuent au développement économique tout en répondant aux enjeux de développement durable de demain.**

## **L'extension du port de plaisance de La Rochelle**

**Le projet rochelais d'extension du Port de plaisance prévoit la création de 1 000 à 1 200 places supplémentaires, dédiée dans son intégralité à la plaisance, soit 30 % de plus qu'aujourd'hui. L'équipement a reçu l'adhésion de la grande majorité des rochelais et est très attendu par les plaisanciers.**

## **Une nécessité économique**

Il propose des **solutions cohérentes et raisonnées pour l'accueil des bateaux** et va permettre d'améliorer les services rendus. Il est indispensable pour la filière professionnelle nautique régionale qui pourra y trouvera des **opportunités de développement, d'innovation technologique et de compétitivité**. Il contribuera également à **assurer le haut niveau de fréquentation et de qualité touristique** de La Rochelle, 3<sup>ème</sup> ville de France la plus visitée avec 3 millions de visiteurs par an.

## **Un exemple environnemental**

S'il a été retenu au titre de l'appel à projet pour des ports de plaisance exemplaires c'est aussi parce qu'il a été conduit dans **l'esprit et le respect des critères de développement durable, en respectant de plus strictement la certification ISO 14001** dont bénéficie déjà le port de La Rochelle depuis 2006.

## **Un souci d'équilibre**

L'extension du port de plaisance de La Rochelle **s'intègre dans un bassin de navigation où cohabitent de multiples activités** : pêche, conchyliculture, activités nautiques de loisirs et plaisance. Elle **assure la coexistence de ces activités** car s'accompagne d'une **gestion intégrée du site**.

## **Une gestion intelligente**

En donnant plus de latitude pour une gestion dynamique des places, elle permettra de mieux **réguler les flux de bateaux** et de **sortir de la seule logique de demande de places de port**. Le Port de La Rochelle restera **complémentaire avec les autres ports des bassins de navigation proches**.

## Une intégration réfléchie

Le projet **s'insère esthétiquement dans la requalification de l'ensemble de la partie sud de la ville**, en liaisons avec les lignes existantes et en proposant des **aménagements de grande qualité environnementale, des accès pour tous, un accueil agréable** pour les promeneurs et les visiteurs plaisanciers.

## Des solutions innovantes

La construction des infrastructures et les choix qui ont été opérés pour cette extension participent à une **vision partagée de l'environnement et soucieuse de l'avenir**. Les milieux et écosystèmes ne souffriront pas des installations qui seront mises en place, et **la biodiversité en sera même largement amplifiée**. **De multiples solutions techniques et innovantes vont pouvoir être appliquées**, comme l'installation de récupérateurs d'eaux usées, de systèmes de désalinisation d'eau de mer pour participer à une consommation raisonnée des ressources naturelles...

## Repères

### Filière nautique

- **300 entreprises en Poitou-Charentes**, 90 % de l'activité en Charente Maritime\*,
- **3 500 salariés**, soit **10 % de l'effectif national** des emplois de la filière
- **2 000 emplois dans l'agglomération de La Rochelle**
- 90 % d'entreprises de moins 10 salariés

\*(étude TEMSIS et CINSIA)

### Port de plaisance de La Rochelle

- **1<sup>er</sup> port de plaisance du littoral atlantique**
- **3 600 anneaux** (4 800 après extension) à La Rochelle
- 8 000 anneaux en Charente Maritime
- **9 M€ de chiffre d'affaires** par an générés par les plaisanciers (1,8 M€ pour le port et 7,2 M€ en maintenance).
- **90 000 nuitées d'escale par an**
- **120 manifestations nautiques en 2009**
- **Pavillon bleu** depuis 1985 sans discontinuité
- **Certifié ISO 14001** depuis 2006
- 25 clubs nautiques accueillis chaque année
- 900 scolaires accueillis chaque année et sensibilisés au milieu marin
- **1 600 demandes d'anneaux non satisfaites**
- **10 ans d'attente** environ pour une place au port...

### Estimations économiques de la FINSA

- **1 emploi créé pour 10 bateaux supplémentaires** dans un port
- **2 à 3 fois plus d'emplois indirects** induits